

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.
Comprend du texte en anglais.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XIII

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1894

No 5

SOMMAIRE.

AUX INSTITUTEURS.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc. — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, Séance du 10 juillet dernier — Conférence à l'Ecole Normale Laval. — **PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :** Leçon de choses : *Les aliments d'origine animale*—Composition : *Jean le Paresseux, etc.*—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger — Exercices de calcul. — **TRIBUNE LIBRE :** Problèmes à résoudre.—**LECTURE POUR TOUS :** La Mère d'Youville — Dernières recommandations d'un père de famille à son fils—Les Français en Amérique—La Corée. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.** — **ANNONCES.**

AUX INSTITUTEURS.

La 100e conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu "à la fin de janvier prochain."

La date précise, le programme et l'heure des séances seront publiés dans le "Journal de l'Instruction publique."

NAP. BRISEBOIS,

Secrétaire.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 30 juillet dernier 1894, de nommer MM. Nazaire Lagacé et Daniel Lejeune, commissaires d'écoles pour la municipalité de New-Port, comté de Gaspé, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.—*Gazette officielle*, 4 août dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 17 août (1894), de faire les nominations suivantes, savoir :

MM. John English et Charles Dépré commissaires d'écoles pour la municipalité de "l'Anseau-Griffon," comté de Gaspé en remplacement de MM. Nicolas Godreau et Herménégilde Boulet sortant de charge.

M. David Tessier commissaire d'écoles pour la municipalité de la ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, en remplacement de lui-même.

MM. Léon Descarries et Jean-Baptiste Roy, commissaires d'écoles pour la municipalité de la Côte-de-N.-D.-de-Liesse, comté de Jacques-Cartier en remplacement de MM. Léon Groulx et Téléphore Gaugean, dont le mandat est expiré au mois de juillet 1894.

M. Alfred Roy, fils de Zéphirin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean, en remplacement de M. Cyrille Samoissetta, élu en juillet dernier, mais qui n'était pas éligible, vu qu'il n'était pas propriétaire.—*Gazette officielle* 25 août dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordreen conseil en date du 17 août (1894), de détacher de la municipalité

scolaire de Sainte-Anne-de-Stukely comté de Shefford, les lots suivants du cadastre, savoir : 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899 et 900, et les annexer, pour les fins scolaires, à Ely-Sud, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1895.—*Gazette officielle*, 25 août dernier.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

MEMBRES DU BUREAU :

MM. U.-E. Archambault, président,
l'abbé J. Quinlivan, vice-président,
l'abbé A. Archambeault,
l'abbé J.-W. Duckett,
J.-G.-W. McGown,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 10 juillet 1894.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U.-E. Archambault, président,
l'abbé J. Quinlivan, vice-président,
l'abbé J.-W. Duckett,
J.-G.-W. McGown,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *Avec distinction.*

M. Joseph-Alfred Gagnon,	fr. et ang.
Mlles Rose-Ann Lonergan,	anglais.
Augusta Leduc,	français.
Rose Brosseau,	français.
Victoria Lachapelle	français.
Adéline Archambault,	français.
Margaret Mahoney,	anglais.
Germaine Desrosiers,	français.
Sarah Dumphy,	anglais.
Emma Godin,	français.
Thérèse Moquin,	français.

Adrienne Caisse,	français.
Lucie Lamoureux,	français.
Marie-Lse-Rég. Langlois,	français.
Marie-Armiline Geoffroy,	français.
Justine Villeneuve,	français.
Mélanie Carrières,	français.
Olivine Rousseau,	anglais.
Honorine Geary,	français.
Jane McGillis,	anglais.
Lætitia Corsin,	français.
Elisabeth Labrèche.	français.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

M. Evariste Patenaude,	français.
Mlles Catherine Robert,	anglais.
Marie Bélanger,	français.
Céline Paquin,	français.
Rose-Léonile Roger,	français.
Antoinette Lepage,	anglais.
Yvonne Barrette,	français.
Alexandrine Leblanc,	anglais.
Eugénie Asselin,	français.
Albertine Lapierre,	français.
Louisa Mignault,	français.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

M. Victorien Desaulniers,	anglais.
et avec distinction :	français.
Mlle Ernestine Lebeau,	anglais.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *Avec distinction.*

MM. Euclide Grégoire,	fr. et ang.
Elzéar Landry,	anglais.
Mlles Bernadette Cournoyer,	français.
Marie-Anne Cardin,	français.
Joséphine Angrignon,	français.
Emélie Nepveu,	français.
Justine-Aug. Martineau,	français.
Georgiana Chaput,	français.
Marie-Anne Fafard,	français.
Albina Ducharme,	français.
Marie-Louise Beausoleil,	français.
Mary-Ann Lawlor,	anglais.
Marie-Rose-Alba Boire,	français.

Jeanne Corbeil, français.
 Albertine Coupal, français.
 Marie-Elizabeth Barrette, français.
 Evéline Gaudette, français.
 Mélanie Desautels, français.
 Marie-Anna Comtois, français.
 Alvina Christin, français.
 Marie-Agnès Thérien, français.
 Alphonsine St.-Jacques, français.
 Marie-Laure Lefebvre français.
 Olivina Bacon, français.
 Maria Brochu, fr. et ang.
 Eva Bellerose, français.
 et d'une manière satisfaisante, ang.
 Régina Dupont, anglais.
 Rose-Alma Guilbault, français.
 Marie-Délia Bourgeois, français.
 Marguerite Bourdeau, français.
 Marie-Dumontine Miller, français.
 Inias Létourneau, anglais.
 Marie-Louise Gervais, français.
 Marie Pié, français.
 Margaret-Jane Carey, anglais.
 et d'une manière satisfaisante, fr.
 Agnès Bellerose, français.

Marie-Exilia Alarie, français.
 Virginie Poirier, français.
 Clémentine Racine, français.
 Alexandrina Pelletier, français.
 Marie-Amanda Favreau, français.
 Eugénie Malo, français.
 Dorina Dubé, français.
 Flora Quesnel, français.
 Georgiana Lefebvre, fr. et ang.
 Marie Taillefer, français.
 Cécilia Dagenais, français.
 Adéline Fréchette, français.
 Léopoldine Monette, français.
 Claire Forgues, français.
 Mérézina Gervais, français.
 Léopoldine Dupuis, français.
 Cédulia Proulx, français.
 Rose-de-Lima Bourgeois, français.
 Olivine Frédéric, français.
 Marguerite Poirier, français.
 Charlotte Ward, anglais.

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	33	36	69
Ecole élémentaire.....	77	37	114
Totaux.....	110	73	183

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : D'une manière satisfaisante.

Mlles Alzire Dufresne, français.
 Marie-Lia Christin, français.
 Amanda Goulet, français.
 Marie-Alice Marcoux, français.
 Diana Many, français.
 Iphigénie Saint-Georges, français.
 Anna Mireault, français.
 Thérésina Savoie, français.
 Ida Massicotte, français.
 Marie-Josephine Piette, français.
 Marie - Louise - Berthe-
 Frédéric Villeneuve, français.
 Marie-Délina Comtois, français.
 Azilda Collins, anglais.
 Analda Monette, français.
 Marie-Louise Durocher, français.
 Olivine Gasson, français.
 Parmélie Daignault, français.
 Léontine Barnabé, français.

Epreuves écrites.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1. Qu'est-ce que les collectifs partitifs ?
2. Ecrivez au féminin les adjectifs suivants : Vieux, frais, malin, ambigu, ma-jeur, enchanteur, adorateur, grec, sec, imposteur.
3. Conjuguez au futur simple et au présent du subjonctif les verbes : Employer, envoyer, épeler, harceler, protéger.
4. Conjuguez au présent de l'indicatif et au présent du conditionnel les verbes : Absoudre, ouvrir, faire, vêtir, prévoir.

5. Comment s'accorde le participe passé des verbes réfléchis. Exemples.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE.

1. Arrange, in four columns, under the headings masculine, feminine, neuter and common, the following nouns: Boy, tree, huntsman, shepherd, bride, witness, cousin, priest, heir, nun, book.

2. What are abstract nouns?

3. Arrange the following nouns in four columns, under the headings common, proper, collective and abstract:— France, herd, blackness, fox, Frances, mob, regiment, York, darkness, Thames, wisdom, manger.

4. Compare the following adjectives: Strong, grand, nice, merry, foolish.

5. Give the past, present and future of the following: Hunt, do, come, sing, conduct.

DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

Les montagnes du Valais.

Tantôt d'immenses rochers pendaient au-dessus de ma tête; tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard; tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur. Quelquefois je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu. Quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes, où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré: à côté d'une caverne on trouvait des maisons; on voyait des pampres secs où l'on n'eût cherché que des ronces, des vignes dans des terres ébouées, d'excellents fruits sur des rochers, et des champs dans des précipices.

Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement contrastés: la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu, sous divers aspects.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

The Resurrection of the Body.

It is an article of faith that our body shall one day rise again. All men shall die, and they shall rise again with the same bodies they had in life. The body, laid in the earth, shall go through the process of corruption, and moulder into dust; but what changes soever it may have undergone, its ashes shall one day be gathered together and reanimated by the breath of God. Life is but a dream, and death a sleep; but the resurrection will be the beginning of a life which shall never end. "The day will come," said Jesus Christ, "when all who are in the grave shall hear the voice of the Son of God, and they who have done good works, shall rise and live forever; but they who have done evil shall rise to be condemned." "In a moment," says St. Paul, "in the twinkling of an eye, at the sound of the last trumpet, the dead shall arise to die no more."

That resurrection shall be general; all shall arise, the great and the small, the just, and the wicked, they who have lived before us from the beginning of the world, they who are now on earth, they who shall come after us, all shall die, and rise again at the last day with the same bodies they had in this life.

ART EPISTOLAIRE.

½ HEURE.

1. Quel doit être le style d'une lettre?
2. Quelles sont les lettres les plus en

usage dans le commerce ordinaire de la vie?

3. Quelle est la manière de répondre aux lettres de demande?
4. Qu'appelle-t-on lettres badines ou familières et quel doit en être le style?
5. Qu'avez-vous à remarquer sur les lettres de conseils?

COMPOSITION.

½ HEURE.

Lettre pour demander une position d'instituteur.

HISTOIRE SAINTE.

½ HEURE.

1. Decrivez le combat de David et de Goliath.
2. Le martyre de saint Etienne.
3. Quel fut le rôle de Simon le magicien?
4. Comment saint Pierre fut-il délivré de prison?
5. Quel personnage célèbre fut converti par saint Paul à Athènes?

HISTOIRE DU CANADA.

½ HEURE.

1. Donnez la date et les autres principales circonstances du troisième voyage de Cartier au Canada.
2. En quoi le Canada fut-il concerné dans le traité de Ryswick?
3. Quelles causes ont amené le rappel du général Murray comme gouverneur-général?
4. En quelle année fut opérée l'union des deux Canadas?
5. En quelle année et sous quel gouverneur-général s'effectua la Confédération canadienne?

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

1. Combien faudra-t-il de minots d'avoine à 62½ cents le minot pour payer

31 verges de coton à 8¼ c. la verge, et 7½ verges de gros drap à \$2.75 la verge?

Réponse : 37 ²³/₅₀ minots.

Solution :

$$(\$0.08\frac{1}{4} \times 31) + (\$2.75 \times 7\frac{1}{2}) \div \$0.62\frac{1}{2} = 37\frac{23}{50}$$

II. Un maçon et son garçon ont employé 3½ jours pour faire 2½ verges cubes de maçonnerie ; quel temps ont-ils employé pour faire une verge cube?

Réponse : 1 ¹¹/₅ jour.

Solution :

$$3\frac{1}{2} \div 2\frac{1}{2} = \frac{25}{7} \div \frac{5}{2} = \frac{25}{7} \times \frac{2}{5} = \frac{75}{7} = 1\frac{11}{7}$$

COMPTABILITE.

1 HEURE.

A combien reviennent :

12 ver. de flanelle	@ .45	= \$ 5.40
24½ " cot. écossais	" .54	= 13.23
16½ " soie	" 3.20	= 52.00
20 " casimir	" 2.75	= 55.00
68 " cot. blanchi	" .32½	= 22 10
31 " drap	" 1.15	= 35.65
17 " coutil	" .37	= 6.29

Réponse : \$189.69

PÉDAGOGIE.

½ HEURE.

1. Comment l'instituteur peut-il parvenir à connaître ses élèves?
2. Faites voir comment l'éducation doit être à la fois physique, intellectuelle et morale.
3. Pourquoi l'instituteur doit-il procéder du connu à l'inconnu?
4. Quel doit être le but général des récompenses et des punitions?
5. Quels sont les devoirs des instituteurs envers le public?

AGRICULTURE.

½ HEURE.

1. Qu'est-ce que l'égouttement du sol, de combien de manières se fait-il?

2. Qu'est-ce que l'irrigation proprement dite et l'irrigation par immersion ?

3. Instruments qui servent au labour. Description des différentes parties de la charrue.

4. Quelles sont les époques les plus favorables au labour d'après les différentes espèces de terre ?

5. Du hersage, définition, but, instruments.

LOIS SCOLAIRES.

½ HEURE.

1. Quelles sont les personnes qui sont autorisées à visiter les écoles de la municipalité où elles résident ?

2. Que doit faire un instituteur lorsqu'il est empêché de faire sa classe ?

3. Quand et comment sont élus les commissaires ou syndics d'école ?

4. Quels sont les enfants qui sont exempts de payer la rétribution mensuelle ?

5. Qui est chargé de payer les instituteurs engagés par les commissaires ou syndics ?

HYGIÈNE.

½ HEURE.

1. Est-il bon de dormir dans une chambre où il y a beaucoup de fleurs ?

2. Quelles conditions doivent remplir les sièges destinés aux enfants dans les classes ?

3. En quoi consiste la ventilation et quelles précautions faut-il prendre quand on renouvelle l'air de la salle où se trouvent les enfants ?

4. A la fin de la récréation, dans les temps chauds, ou quand les enfants ont joué beaucoup, peut-on leur permettre de boire de l'eau froide ?

5. Y a-t-il des inconvénients à laisser les enfants assis deux heures de suite ?

DESSIN.

½ HEURE.

Dessinez une échelle, une cruche, une charrette.

BIENSEANCES.

½ HEURE.

1. Après une visite, convient-il en parlant de mettre son siège à sa place ?

2. Est-il permis de répondre par un signe de tête aux questions qu'on nous adresse ?

3. Si, pendant que vous faites une visite, il se présente quelqu'autre visiteur, que devez-vous faire ?

4. Est-il convenable, en conversation, de traiter des sujets inconnus aux personnes à qui l'on parle.

5. Est-il à propos de composer son visage selon les circonstances où l'on se trouve et les personnes avec lesquelles on converse ?

TRADUCTION.

½ HEURE.

How many exercices did you translate last week? I translated six. Where did you see my father? I saw him at the corner of the street. How late did you sleep this morning? I slept till nine. Why did you not rise earlier? Because they did not wake me. When did you begin to learn French? I began last year. How many persons were killed? Fifteen were killed and ten wounded. How long did you live in France? We lived there six years and a half. What lesson did the master give us? He gave us the eleventh and the twelfth.

ÉCOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1. Citez dix noms qui ne sont pas usités au singulier.

2. Quand est-ce qu'on emploie *le, la, les* devant *mieux, moins, plus*?
3. Quand est-ce que *possible* est ad-
verbe.
4. Quand le premier verbe est à l'im-
parfait, à l'un des passés... à quel temps
du subjonctif met-on le second? Ex-
emple.
5. Comment s'accorde le participe pas-
sé précédé de *un de, un des*? Exemple.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE.

1. Write verbs from the following ad-
jectives, nouns and verbs: Chat, deep,
dead, fat, fright, long, low, sharp, knee,
thick.
2. What prepositions are used after
each of the words *went, come, write, wait,*
guilty, taste, disgust? Illustrate by short
sentences.
3. Give the past tense and past partic-
ple of the following verbs: Teach, split,
bleed, bend, cost, decide, shut.
4. State why, in each instance, the
collective nouns in the following sen-
tences have a singular and a plural verb:
The jury was discharged. The fleet is
under orders to sail. The house of Com-
mons were of very different opinions
on the subject. The jury were unable to
agree. The family was once a very happy
one. The whole family were in tears.
5. Correct the following sentences:
There are five compartments: put it in
either of them. Those sort of books are
useless. Whom do you think was there?
They are the two first boys in the class.
Our climate is not so sunny, as those of
France or Italy.

DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

CONTRE LA CURIOSITÉ,

Un renard des montagnes d'Aragon,
ayant passé dans la finesse les années

qu'il avait vécu, n'eut pas plus tôt senti
venir la vieillesse, qu'il voulut consacrer
ses derniers jours à la curiosité. Il prit le
dessein d'aller à quelque quatre-vingts
milles de ses montagnes pour visiter
l'Escorial, cette somptueuse demeure
royale qu'a bâtie, en Castille, un des
Philippe que l'Espagne a vus se succéder
sur le trône. Il n'est pas plus tôt arrivé,
que son étonnement, sa surprise va crois-
sant, vu le peu d'habitude qu'il a eu de
la magnificence. Jusqu'alors, la lisière du
bois où se trouvaient les mille issues de
son terrier et les basess-cours des fermes
situées à une demi-lieue à la ronde avaient
été les seuls lieux qu'il eût fréquentés.
Là, au contraire, ce ne sont que des
colonnes de marbre, portes dorées, bas-
reliefs enrichis de diamants. Quelles que
soient les chambres qu'il parcourt, elles
sont tout ornées de dessins ravissants ou
toutes tapissées de tentures représentant
des chasses, des batailles, des scènes
même de l'antique mythologie. Puis il
aperçoit de grandes cages où des lions
mêmes sont enfermés.

DICTÉE ANGLAISE.

THE TRUCE OF GOD.

Another excellent institution that owed
its existence to the middle ages, and for
which humanity was also indebted to
the happy influence of religion, was the
sacred compact usually termed the Truce
of God. From the ninth to the eleventh
century, the feudal system, however
beautiful in many of its principles, had
been a constant source of contentions
and wars. Each petty chieftain arrogated
to himself an almost unlimited use of
force and violence to avenge his wrongs,
and pursue his rights, whether real or
pretended. As, moreover, vassals were
obliged to espouse the quarrels of their
immediate lords, rapine, bloodshed, and
their attendant miseries were to be seen
everywhere; nor could the most pacific

citizens depend on one moment of perfect security either for their properties or their lives. Religion, by her divine and universally revered authority, was alone capable of raising an efficacious barrier against the torrent of evils. Experience having already shown the impossibility of stemming it at once, prudent measures were taken gradually to diminish its violence.

LITTÉRATURE.

½ HEURE.

1. En quoi consiste la propriété du style ?
2. En quoi consiste la précision du style ?
3. Qu'est-ce que la métaphore ?
4. En quoi consiste la poésie pastorale ?
5. Qu'est-ce qu'un poème épique ? Nommez ceux que vous connaissez.

COMPOSITION.

1 HEURE.

Décrire le temps de la moisson.

HISTOIRE DE FRANCE.

½ HEURE.

1. Quelles sont les trois grandes dynasties qui ont régné en France avant la révolution ?
2. Contre quels peuples Charlemagne a-t-il fait la guerre ? En quelle année et par qui fut-il couronné empereur d'Occident ?
3. En quelle année et où naquit Napoléon 1^{er} ?
4. En quelle année fut-il couronné empereur ? Quels sont les principales causes qui ont amené son abdication ?
5. Qu'est-ce que l'édit de Nantes ?

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

½ HEURE.

1. Qui a fondé les dynasties des Plantagenets, des Tudors, des Stuarts ?
2. Quelles ont été les causes de la guerre de cent ans ?
3. Sous quel roi cette guerre a-t-elle commencé et s'est-elle terminée ?
4. Pourquoi Henri VIII s'est-il révolté contre l'église catholique et s'est-il constitué chef de la réforme protestante en Angleterre ?
5. Nommez les rois de la dynastie des Tudors ?

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

- I. Un petit garçon dépense 40% de son argent en jouets, 35% en dragées, et il lui reste 12 centins : combien de centins avait-il d'abord ?

Réponse : 48cts

Solution :

$$\begin{aligned} 40\% + 35\% &= 75\% \\ 100\% - 75\% &= 25\% \\ 25\% &= 12 \\ 100\% &= 48 \end{aligned}$$

- II. J'avais \$15000 dans une banque ; j'en ai d'abord retiré 22%, puis 34% du reste, et j'y ai ensuite déposé 12% de ce que j'en avais retiré : combien me reste-t-il dans cette banque ?

Réponse \$8595.36

Solution :

$$\begin{aligned} & \$15000 \\ 22\% &= 3300 \\ \hline & 11700 \\ 34\% &= 3978 \\ \hline & 7722 = \text{bal. en banque} \\ \$3300 + 3978 &= \$7278 \\ 12\% \text{ de } \$7278 &= \$873.36 \\ \$7722 + \$873.36 &= \$8595.36 \end{aligned}$$

Dr.		STOCK.		Cr.			
1894 June	1	To Sundries.....	\$ 800	1894 June	1	By Sundries.....	\$ 9700
"	10	" Balance.....	9485	"	10	" Loss and Gain...	585
			<u>\$10295</u>				<u>\$10285</u>

Dr.		MERCHANDISE.		Cr.			
1894 June	1	To Stock.....	\$ 9000	1894 June	2	By Bills receivable	\$ 2400
"	10	" Loss and Gain.	600	"	5	" Sundries.	1200
			<u>\$9 600</u>	"	10	" Balce Inv.....	6000
							<u>\$ 9600</u>

Dr.		CASH.		Cr.			
1894 June	1	To Stock.....	400	1894 June	8	By Bills Payable ...	600
"	4	" Bills receivable	300	"	9	J. Jones.....	100
"	5	" Mdse.....	1000	"	10	" Expense.....	15
			<u>\$ 1700</u>	"	10	" Balance.....	985
							<u>\$ 1700</u>

Dr.		BILLS RECEIVABLE.		Cr.			
1894 June	1	To Stock.....	\$ 300	1894 June	4	By Cash.....	\$ 300
"	2	" Mdse.....	2400	"	10	" Balance.....	2900
"	6	" Bills Payable..	500				
			<u>\$ 3200</u>				<u>3200</u>

Dr.		BILLS PAYABLE.		Cr.			
1894 June	8	To Cash.....	\$ 600	1895 June	1	By Stock.....	\$ 600
"	10	" Balance.....	500	"	6	" Bills receivable	500
			<u>\$ 1100</u>				<u>\$ 1100</u>

Dr.		J. JONES.		Cr.			
1894 June	9	To Cash.....	\$ 100	1894 June	1	By Stock.....	\$ 200
"	10	" Balance.....	100				
			<u>\$ 200</u>				<u>\$ 200</u>

Dr.		D. WALL.		Cr.			
1894 June	5	To Mdse.....	\$ 200	1894 June	10	By Balance.....	\$ 200

Dr.		EXPENSE.		Cr.			
1894 June	10	To Cash.....	\$ 15	1894 June	10	By Loss and Gain..	\$ 15

Solution.

$$4\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2} = 20\frac{1}{4}$$

$$20\frac{1}{4} \times .7854 = 15.90435.$$

PÉDAGOGIE.

½ HEURE.

1. Dans quelle mesure l'instituteur doit-il s'occuper de l'éducation physique ?

2. Comment l'instituteur peut-il obtenir la politesse ?

3. Quelles sont les qualités requises pour bien questionner ?

4. Comment doit-on apprendre aux enfants les éléments de l'orthographe ?

5. Quels sont les objets dont une maison d'école doit être pourvue ?

AGRICULTURE.

½ HEURE.

1. Quels sont les engrais qui conviennent aux terres fortes et aux terres légères ?

2. Comment la feuille et la racine servent-elles à la nourriture de la plante ?

3. A-t-on raison d'attacher de l'importance à la semence, et pourquoi ?

4. Quels sont les défauts qu'offrent souvent les clôtures ?

5. Donnez la différence qui existe entre un sol sablonneux, argileux, calcaire.

LOIS SCOLAIRES.

½ HEURE.

1. Comment une minorité catholique ou protestante peut-elle se séparer de la majorité, pour la régie des écoles ?

2. Comment sont nommés les commissaires ou syndics d'une municipalité scolaire où il n'y a pas eu d'élection le premier lundi de juillet ?

3. Qui est chargé de faire le recensement des enfants d'une municipalité scolaire ?

4. Qui peut être nommé évaluateur pour les fins scolaires ?

5. Pour quelles raisons le surintendant peut-il refuser de payer aux commissaires d'une municipalité, la totalité ou partie de sa subvention ?

HYGIÈNE.

½ HEURE.

1. Doit-on porter des chaussures et des habits également chauds dans chaque saison, et pourquoi ?

2. Les enfants doivent-ils manger beaucoup de viande aux repas ?

3. La propreté du corps et des habits doit-elle se trouver même chez ceux qui travaillent ?

4. Dans quelle mesure ?

5. La propreté doit-elle se confondre avec la richesse des habits ?

BIENSÉANCES.

½ HEURE.

1. Qu'exigent les convenances, à l'occasion d'un baptême de la part du parrain et de la marraine ?

2. Après une visite, convient-il, en partant, de remettre sa chaise à sa place ?

3. Si, pendant que vous êtes en visite, il se présente quelque autre visiteur que faut-il faire ?

4. Qu'y a-t-il à observer dans les soirées relativement à la tenue, à la toilette, etc.

5. Qu'est-ce qu'il faut observer à propos des invitations ?

DESSIN.

½ HEURE.

Dessinez un chapeau d'homme, un fer à repasser, une tête de cheval.

TRADUCTION.

½ HEURE.

Don't you think you are able to finish your work ? I cannot finish it this eve-

ning, unless you help me. Let us finish our business quickly, so that we may return home. A wise and prudent man lives with economy in order that he may enjoy the fruit of his labor. In case you should want my assistance, call me; I shall help you. You will never be respected, unless you forsake bad company. Shall you go to Montreal? I will go, provided you accompany me.

Why did you tell me that my father was arrived, though you knew he was not?

A.-D. LACROIX,
Secrétaire.

Ecole Montcalm }
ou
370 Saint-André. }

Cent septième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 26 mai 1894.

PRÉSENTS: M. J. Ahern, président de l'association, M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, principal de l'École normale Laval, M. l'abbé A. Caron, assistant-principal, MM. F.-X. Toussaint et J.-B. Cloutier, anciens professeurs à l'École normale Laval, M. B. Lippens, inspecteur d'écoles, MM. N. Lacasse, J. Létourneau, C.-J. Magnan, C. Lefèvre, D. Frève, J. Cloutier, P. Provençal, A. Guay, O. Pagé, J. Chabot, T. Simard, J. Langlois, A. Gagnon, J. Paradis, E. Gagnon, C. Renaud, P. Gagnon, A. Thériault, H. Simard, A. Sinard, L. Bergeron, M. Lebrun, J. Donaldson, Th. Blais, Ed. Boily, J. Dégagné, N. Tremblay, A. Tremblay, MM. les abbés Paradis et Fournier, maîtres-d'étude et les élèves-maîtres de l'École normale.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté. Puis on procède aux élections des officiers de l'association. MM. J. Létourneau et N. Lacasse sont

nommés scrutateurs et les élections donnent le résultat suivant :

Président : C.-J. Magnan.
Vice-président : J. Chabot.
Trésorier : J. Létourneau.
Secrétaire : N. Tremblay.

Il est ensuite proposé et résolu que le comité de régie élu aux élections de 1892 soit continué dans ses fonctions.

Les élections étant closes, M. Magnan succède à M. Ahern au fauteuil présidentiel.

Le nouveau président remercie la conférence de l'avoir élu malgré son âge relativement jeune, et promet de faire tout en son pouvoir pour se rendre digne de l'honneur qu'on lui fait.

L'assemblée vote ensuite, à l'unanimité, des remerciements aux officiers sortant de charge.

Conférence par M. J. Chabot.

Sujet : " L'écriture dans nos écoles de la campagne."

Le conférencier, après avoir rappelé les progrès de cette invention depuis le début jusqu'au degré de perfection qu'elle a atteint aujourd'hui, et en avoir démontré l'utilité, nous a fait connaître la marche méthodique qu'il suit dans l'enseignement de cette branche.

Tous les élèves, dit-il, quels que soient leur âge et leur degré d'avancement, doivent écrire, pendant que le titulaire enseigne à une division, les autres élèves écrivent sur leur ardoise ou sur leur cahier les exemples que le maître a tracés au tableau noir, en ayant eu bien soin de les proportionner à la capacité des enfants. De cette manière, ils sont tous occupés, et les commençants apprennent à lire en même temps qu'à écrire. Il est certain que si tous les maîtres en agissaient ainsi, on ne verrait pas de ces enfants qui ont fréquenté l'école plusieurs années et qui, cependant, savent à peine écrire leur nom et quelquefois pas du tout.

La manière dont il corrige les exercices a aussi fort intéressé l'assemblée.

M. Lippens félicite le conférencier de son intéressant travail et exprime le désir de voir ses excellents procédés mis en pratique dans toutes les écoles de son district d'inspection.

Il le remercie aussi de lui avoir fourni l'occasion de parler de l'*écriture droite*, qui, ajoute-t-il, est la plus facile, la plus rapide et la plus rationnelle. L'*écriture penchée*, qu'on devrait plutôt appeler *écriture croche*, est contraire aux règles de l'hygiène, car, dit-il, les rayons visuels, déviés de leur direction naturelle—la ligne droite—par un effort constant de l'enfant, peuvent avoir et ont même déjà pour résultat funeste de le faire *loucher*.

Il cite ensuite plusieurs maisons de commerce et les noms de Canadiens occupant des positions importantes, qui pratiquent l'*écriture droite*.

Il termine enfin en disant que l'*écriture penchée* n'a plus son importance depuis l'invention du clavographe.

A M. Lippens succéda M. J.-B. Cloutier. Il dit que cette question a été bien longuement et depuis longtemps discutée en Belgique et aux Etats-Unis, où on a déjà adopté l'*écriture droite* en certains endroits.

Il est en faveur de l'*écriture droite*, parce que tous les enfants qui l'emploient, à peu d'exception près, réussissent à écrire en un temps relativement court; ce qui arrive peut souvent avec l'*écriture penchée*.

M. Lefèvre démontre les avantages de l'*écriture droite* sur l'*écriture penchée* qu'on se plaît quelquefois à décorer du mot d'artistique et qu'on devrait plutôt, d'après lui, appeler atroce.

L'*écriture droite*, dit-il en terminant, est l'*écriture de l'avenir* et tâchons d'en hâter l'adoption.

M. Ahern: L'*écriture droite* nous vient de l'armée anglaise, où on l'enseigne aux soldats qui ne savaient ni lire ni écrire,

de préférence à la *penchée*. Dans certains examens en Angleterre on exige l'*écriture droite*.

La première série de cahiers d'*écriture droite* a été publiée par Jackson.

Les protestants de Montréal ont commencé, il y a quatre ans, à en faire l'essai dans une école, et le succès n'a pas manqué de couronner leurs efforts.

Espérons que plus tard, lorsqu'on en constatera les résultats satisfaisants dans nos écoles et qu'on saura apprécier l'économie d'au moins 45% de papier qu'elle est appelée à réaliser, le Conseil de l'Instruction publique finira sans doute par l'adopter.

M. Lacasse, tout en ne voyant rien de nuisible à la santé dans l'ancienne manière d'écrire, n'est pas contre le changement proposé.

Il dit qu'il est en faveur de l'*écriture la plus simple, la plus lisible et la plus rapide*.

M. le président, après avoir remercié le conférencier, se déclare heureux de voir que tous les membres de l'association sont unanimes à donner la préférence à l'*écriture droite*.

Cette *écriture* lui semble la plus rationnelle et la plus facile. L'enfant, dit-il, est toujours porté à tracer des lignes droites. Suit-il de sa plume les barres inclinées de son cahier-modèle, présentez-lui une feuille de papier blanc, faites-lui copier ces bâtons, il tracera des lignes droites.

Il est proposé par M. Lefèvre, appuyé par M. Ahern, qu'un comité composé de MM. Lacasse, Cloutier, Frève, du moteur et du secondeur, avec liberté de s'adjoindre d'autres membres, soit nommé aux fins d'étudier la possibilité d'introduire dans les écoles canadiennes l'*écriture droite*, dont le principe a été unanimement adopté à cette séance,

Adopté.

La séance est ensuite ajournée à deux de l'après-midi.

Séance de l'après-midi.

Elle est ouverte à deux heures précises sous la présidence de M. Magnan.

M. Ahern attire l'attention des membres de l'association sur le fait que le rapport de la commission administrative du fonds de pension a été publié dans un journal de Montréal et qu'on n'en a pas eu de nouvelles à Québec.

Il est décidé que le secrétaire de l'association écrive à M. Couillard, secrétaire de la commission, pour avoir des renseignements à ce sujet.

Après une discussion sur certains amendements projetés se rapportant à la loi du fonds de pension des institutrices, à laquelle prennent part M. le président, MM. Cloutier, Ahern, Toussaint, Lefèvre, Lippens, Monsieur Ahern propose, appuyé par M. Lippens, qu'un comité permanent, composé de M. le président, MM. Lacasse, Cloutier, du secrétaire, du moteur et du second, soit formé pour s'occuper de tout ce qui a trait au fonds de retraite.—Adopté.

Le comité qui avait mission de s'occuper de la représentation du corps enseignant dans le comité catholique du conseil de l'Instruction publique, fait rapport comme suit: " Le secrétaire de l'association a écrit au surintendant de l'Instruction publique quelques jours avant la réunion du comité catholique qui a eu lieu le 25 du présent mois, le priant de soumettre au dit comité s'il ne serait pas opportun de faire entrer deux instituteurs en fonction dans le conseil de l'Instruction publique. Le comité catholique vient de répondre à cette question en transmettant au gouvernement la requête que l'association des instituteurs de Montréal lui avait adressée à ce sujet."

M. Magnan croit que cette démarche est de bonne augure. Car si le comité catholique eût désapprouvé le projet, il l'aurait dit. Il espère que le gouvernement saura reconnaître les services que

le corps enseignant des écoles primaires a rendus à la province.

M. Ahern dit que l'association des instituteurs de Montréal lui a communiqué une copie de la requête qu'elle avait adressée au comité catholique au mois d'avril dernier. Cette requête se termine comme suit :

" Deux moyens également praticables peuvent être employés par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique, pour admettre au nombre de ces membres, des hommes qui font de l'enseignement leur profession :

PREMIER MOYEN

" Demander au gouvernement, aussitôt qu'il y aura vacance parmi les membres laïques du dit comité, de nommer deux fonctionnaires de l'enseignement primaire, dont l'un suggéré par l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval et l'autre par l'Association des instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier.

DEUXIÈME MOYEN

" Ajouter au comité catholique un égal nombre d'instituteurs religieux et d'instituteurs laïques auxquels seraient référés toutes les questions pédagogiques, les programmes d'enseignement, le choix des livres de classe, les règlements pour les écoles, et en général tout ce qui a trait à l'enseignement primaire.

Et vos requérants ne cesseront de prier."

M. le président est d'avis que le gouvernement pourrait facilement augmenter le nombre des membres du Conseil de l'Instruction publique. Et quant à ce qui regarde le comité catholique, il lui semble facile de résoudre le problème en faisant entrer dans ce corps distingué deux instituteurs laïques et deux instituteurs religieux, Prêtres ou Frères. Ces nouveaux membres du comité catholique devraient posséder tous les pouvoirs de

leurs collègues et non former à part un comité de référence.

M. le président invite la conférence à discuter la question suivante, qui est sur les ordres du jour : " L'enseignement du français, tel que donné actuellement dans nos écoles, est-il suffisant ? "

M. Lippens parle longuement sur cet important sujet. Il fait remarquer que dans la plupart de nos écoles, l'étude du français se borne à la grammaire, croyant par là enseigner la langue ; lorsqu'un sujet de composition est donné aux élèves, il n'est pas du tout proportionné à leur âge et à leur capacité. On enseigne très souvent la rhétorique avant d'avoir initié les enfants à la formation de phrases simples d'abord et ensuite composées. N'est-il pas absurde de donner à des élèves qui ne peuvent écrire décemment une petite lettre, pas même s'exprimer convenablement, des descriptions fictives, des sujets logiques, philosophiques, etc.

Cependant, ajoute-t-il, je constate avec plaisir qu'il y a progrès dans l'enseignement de cette branche, si j'en juge par les lettres impossibles que je recevais autrefois et celles qui me viennent aujourd'hui de mon district d'inspection. Les couvents ont beaucoup fait dans ce sens depuis quelques années.

M. Lefèvre : L'orthographe, la grammaire, ce n'est pas la partie essentielle d'un idiome, comme on semble trop le croire hélas ! ce n'en est que la toilette ; je dirai que ce n'est qu'accessoire, car il faut bien se rappeler que la grammaire est une déduction des écrits des premiers auteurs, et que savoir une langue, c'est être capable d'exprimer sa pensée par la parole et par l'écriture.

M. Ahern : La science suit toujours l'art ; c'est l'ordre naturel. Nous avons parlé avant d'apprendre la grammaire ; les hommes ont nagé avant qu'Archimède eût découvert son grand principe d'hydrostatique.

M. le président : " Savoir les règles de

la grammaire par cœur, être capable d'écrire une dictée sans faute et d'analyser les phrases les plus difficiles, ce n'est pas encore connaître sa langue maternelle : ce n'est qu'en posséder l'orthographe.

On connaît bien sa langue, lorsqu'on est capable de la parler et surtout de l'écrire d'une manière convenable, avec goût et correction.

Apprendre à l'enfant à parler correctement et à rédiger sans le secours de personne, soit une lettre, une description ou une narration, tel doit être l'objectif de l'enseignement de la langue maternelle à l'école primaire.

La grammaire, la dictée, les devoirs grammaticaux, l'analyse ne doivent pas être considérés comme des matières séparées, mais bien comme les éléments d'un enseignement commun ayant pour but la rédaction et le langage.

Il ne faut pas perdre de vue que ce qui sert le plus dans la vie pratique, ce n'est pas tant de savoir les règles de la grammaire et les secrets de l'analyse que d'être capable d'aligner avec bon sens et correction les idées que nous voulons communiquer aux autres."

L'association est d'opinion qu'on devrait donner dans toutes les écoles de petits sujets de rédaction à développer une ou deux fois par semaine.

M. Lefèvre donne avis qu'à la prochaine conférence il proposera pour sujet de discussion la question suivante : " L'enseignement doit être donné concentriquement et pourquoi ? "

M. Lefèvre donnera une conférence pratique sur l'écriture droite, et M. J. Paradis traitera un sujet.

Et la séance est ajournée au dernier samedi de septembre prochain.

(Vraie copie)

NÉRÉE TREMBLAY,

Secrétaire.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Leçon de choses.

LES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE.

Quand nous nous mettons à table, pensez-vous, mes enfants, que ce soit seulement pour manger telle ou telle chose que nous aimons bien, comme le font les gourmands ? Ne sommes-nous pas obligés de manger ?—Si, monsieur, sans cela, nous serions malades et nous mourrions.—Sans cela, chers enfants, nos forces seraient vite épuisées et nous ne pourrions plus travailler.

Toutes les substances servant à notre nourriture sont des *aliments*. Nous parlons dans cette leçon de ceux qui proviennent des animaux. Jean, qu'avez-vous mangé à déjeuner ? Une côtelette, monsieur.—Cette côtelette, d'où venait-elle ?—Maman l'avait achetée chez le boucher.—Et le boucher ?—Il l'avait enlevée au mouton.—Donc, quand vous mangez une côtelette, vous vous nourrissez de la chair du mouton ?—Oui, monsieur.—Cette chair, comment l'appelle-t-on ?—La *viande*.—Bien, la viande de boucherie est fournie par le bœuf, le mouton, le veau, le porc, le chevreau ; mais il y a d'autres viandes ; les connaissez-vous ?—Monsieur, dimanche, j'ai mangé du poulet.—Et ce poulet venait de la basse-cour où ils se trouvait avec d'autres oiseaux domestiques, lesquels ?—Le dindon, le canard, l'oie, le pigeon.—Bien, tous ces animaux élevés et tués pour notre nourriture forment ce qu'on appelle la *volaille*. On mange aussi l'outarde, n'est-ce pas monsieur ?—Oui, mais l'outarde, la perdrix, la caille, la grive, la bécasse, etc., ne sont pas domestiques : ce sont des oiseaux sauvages tués à la chasse ; c'est le *gibier à plume*. L'autre, le *gibier à poil*, comprend le lièvre, le chevreuil, etc.

Vous le voyez les mammifères et les oiseaux entrent pour une grande part dans l'alimentation. Mais les poissons y contribuent aussi. Les plus recherchés sont : la carpe, l'anguille, la truite, le brochet, le goujon, *poissons d'eau douce* ; et le hareng, la sardine, la morue, le maquereau, le saumon, le turbot, la sole, la raie, *poissons de mer*. A cette longue énumération, il convient d'ajouter : les huîtres, les moules, le homard, la langouste, la crevette, l'écrevisse, la tortue.

Il est encore un aliment indispensable aux petits enfants.—Le lait, monsieur.—Oui, le *lait* que vous aimez tant, et qui sert à la fabrication du beurre et du fromage. Nous utilisons surtout le lait de vache et celui de chèvre.—Les œufs.—Bien. Les *œufs*, surtout quand ils sont frais, sont un des meilleurs aliments. Vous connaissez à présent à peu près tout ce que, pour notre nourriture, nous prenons au règne animal.

J.-F.

Composition.

I

JEAN LE PARESSEUX.

Texte.—Jean est resté à l'école pour recommencer un devoir. Jean est paresseux. Ses réflexions. Las de travailler, il jette loin son cahier et va regarder à la fenêtre qui donne sur la campagne. Là, il voit des hommes, des femmes, des enfants, des animaux qui travaillent..... Que fait-il alors ?

RECHERCHE DES IDÉES. — *Jean est-il resté de sa propre volonté à l'école ?*—Non, car il est paresseux et c'est comme punition qu'il a à refaire son devoir.

Jean se met au travail.....il s'installe, cherche et prend dans son carton ce qui est nécessaire pour travailler. Fait-il tout cela vivement et de bon cœur ?—Non, assurément ; il est lent, de mauvaise humeur ; il s'accoude, se trafne sur la table, lève

les yeux au plafond, regarde voler les mouches.....

Et puis, sans doute, il se met à penser. Que se dit-il ?—Jean se dit qu'il est bien ennuyeux d'être puni, mais que c'est aussi très ennuyeux d'avoir à faire des devoirs..... Il se dit que les gens qui ne vont pas à l'école sont bien heureux..... qu'ils n'ont rien à faire.....et que quand il sera grand il ne fera rien..... tout ce que pense un enfant peu raisonnable et paresseux.

Et ces idées, à quoi le jousent-elles ?—A jeter son cahier loin de lui, en colère, en se disant : " Tant pis ! Je ne referai pas mon devoir ; cela m'ennuie trop. J'aime bien mieux regarder à la fenêtre."

Il se dirige vers la fenêtre. Qu'aperçoit-il de là ?—Des prairies, des champs de blé, des jardins, des vergers.

Et encore ?—Des paysans qui se livrent aux différents travaux de la saison.

Enumérez quelques-uns de ces travaux auxquels se livrent les paysans.—Les uns bêchent ou sarclent la terre. Les autres coupent de l'herbe pour les bestiaux, d'autres labourent, d'autres arrachent des betteraves, etc. etc.

(Le maître veillera à ce que les enfants ne se trompent point dans l'énumération qu'ils feront de ces travaux, et n'attribuent pas aux hommes les travaux faits ordinairement par les femmes et vice-versà.)

Ne voit-il pas aussi des animaux qui travaillent ? — Oui, le bœuf et le cheval aident au labour, et traînent des voitures dans lesquelles il y a du foin ou des betteraves, des choux, etc.

Jean est paresseux, mais il doit être intelligent (sans cela ce sujet n'aurait pas raison d'être), et, en voyant tout cela, quelles réflexions peut-il faire ?—Il pense que tout le monde travaille et qu'il sera lui aussi obligé de travailler comme tous les autres quand il sera grand. (A quoi ?)

Mais ne pensez-vous pas que pour travailler sérieusement plus tard, il faut y être habitué de bonne heure, car ce n'est pas du jour au

lendemain que l'on devient vaillant au travail ?..... Et,—puisque nous avons admis que Jean était intelligent—ne doit-il pas penser cela ?—Oui, il se dit que travailler c'est la loi commune—la loi imposée par Dieu lui-même—qu'il y sera obligé, et qu'il doit dès maintenant en prendre l'habitude.

Et alors que fait-il ?—Il ramasse son cahier, va s'asseoir à sa table et se met au travail.

Jean a-t-il raisonné et agi sagement ?—Oui ; certainement il n'aura pas à s'en repentir, il aura le plaisir d'avoir accompli son devoir, et son maître lui saura gré d'avoir travaillé.

(Extrait des Travaux scolaires.)

II

Texte.—Portrait de l'enfant qui a de l'ordre. Avantages de l'ordre. Inconvénients du désordre.

DÉVELOPPEMENT. — Je connais une enfant qui est à peu près de mon âge et que tout le monde admire. Voici pourquoi. C'est parce qu'elle a de l'ordre. Aline, tel est son nom, est toujours bien propre, bien soignée, bien arrangée sur elle-même ; et cet agencement méthodique a lieu également dans sa chambre et dans tout ce qu'elle fait.

Aline est régulière à se lever à six heures, de sorte qu'avant son école, elle a le temps de faire sa chambre, sa toilette et de remplir maints petits détails qui s'imposent d'ordinaire à une jeune fille.

Voyez cette aimable Aline, elle n'a rien de remarquable dans sa physionomie, ni rien d'élégant dans sa mise, cependant elle plaît. Ses cheveux bien peignés sont redressés avec art ; sa figure souriante reflète la grâce et la fraîcheur ; ses sourcils sont luisants ; ses vêtements sont bien propres et bien tirés ; sa tenue est agréable et modeste, sa conversation douce et polie. Tout, dans sa conduite, ses manières, révèle son amour de l'ordre

et inspire de l'attrait, de l'estime pour sa personne.

Agissant ainsi, toujours avec ordre, Alice en recueille nécessairement les avantages. L'ordre, en effet, a des avantages précieux : 1° il soulage la mémoire par le soin que l'on prend de mettre chaque chose à sa place et de faire chaque chose en temps et lieu ; 2° il ménage le temps, parce qu'on sait où prendre les choses, sans s'épuiser en longues recherches, souvent inutiles, et qu'en ne différant point à accomplir ce qui doit être fait tout de suite, il faut moins de temps qu'il n'en faudrait plus tard ; 3° il conserve les choses. Il va de soi que les objets réparés, arrangés à temps durent toujours plus longtemps que les autres.

Le désordre, au contraire, a de graves inconvénients : 1° il engendre l'ennui. Il n'est guère possible d'être de bonne humeur là où le désordre règne ; les difficultés, les embarras y sont trop nombreux pour cela ; 2° il produit l'impatience. C'est naturel, du moment qu'on ne réussit pas, que tout semble contraire, on s'impatiente, bien que ce soit de sa faute ; 3° il entraîne une perte de temps. Une personne désordonnée emploie toujours le double de temps qu'une autre pour agir, elle est incapable de conduire ses entreprises à bonne fin. Rien de plus précieux que l'ordre et rien de pire que le désordre. Le premier donne le bonheur et le second le malheur.

F. ROCH.

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

LE HIBOU ET LA TOURTERELLE.

Un hibou, parfait égoïste,
De tous les oiseaux était fui ;
Tous prenaient un air froid et triste
S'ils se rencontraient avec lui.
A la sensible tourterelle,
Sa surprise un jour il narra ;
" C'est votre faute, lui dit-elle,
Aimez et l'on vous aimera."

EXPLICATIONS.—La morale de cette

fable est bien facile à comprendre : ne vous plaignez pas lorsqu'on vous délaisse, qu'on ne fait pas attention à vous, qu'on ne vous aime pas, si, de votre côté, vous n'êtes pas aimable, bon, prévenant, enfin si vous êtes égoïste.

Hibou : oiseau de proie qui demeure caché le jour, car ses yeux ne peuvent supporter l'éclat de la lumière. Il ne se montre que la nuit, c'est pourquoi on l'appelle *nocturne*. On le prend comme le type de l'égoïste, parce qu'il aime à vivre solitaire.—*Tous prenaient un air froid, etc.*, c'est-à-dire qu'ils faisaient comme s'ils ne le connaissaient pas, ils étaient réservés, ne cherchaient pas à entrer en conversation avec lui.—*Sensible tourterelle*: c'est-à-dire aimante, affectueuse. Cet oiseau est toujours pris comme type de la douceur et de l'amabilité, à cause de ses manières gracieuses et de son doux roucoulement.—*Sa surprise un jour il narra* : rétablir l'ordre grammatical : Il narra (raconta) un jour sa surprise à la tourterelle.

L. D.

II

LA LUNE.

" Je veux qu'on me donne la lune!"
Criaient un bébé fort gâté.

Sa petite maman, pour tout l'or de la terre,
Aurait voulu le satisfaire ;

La grand'mère faillit aller chez les marchands
Demander s'ils vendaient des lunes pour enfants ;

Le père, qui survint, était un peu plus sage :
" Viens avec moi, dit-il, je vais te la donner."

Sans en demander davantage,

Le petit se laissa tout de suite emmener.

Une montagne était voisine :

" Viens, la lune est là-haut." dit le père. On
[monta.

Au bout de quelque temps le marmot s'arrêta ;
" Papa, c'est-il bien loin ?—Oui, fort loin !" On
[chemine.

" Je suis bien fatigué, papa, reprend l'enfant.
—Alors, tu n'en veux plus ?" Un silence
[éloquent

Fut la seule réponse. On revint à la brune ;
Mais à l'astre des nuits Bébé garda rancune
Et jamais plus n'en reparla.

(STOP.)

LEÇON ET QUESTIONS.—Il n'y a rien de funeste pour un enfant comme d'être gâté par ses parents. Il en vient, comme le marmot dont il est ici question, à faire

les demandes les plus déraisonnables. Heureux, s'il se trouve auprès de lui quelqu'un capable de le corriger. Ne vous plaignez donc pas quand vos parents vous infligent de justes punitions, ils agissent pour votre plus grand intérêt ; vous le comprendrez plus tard.

Que demandait l'enfant dont il est ici question ?

Que prouvait la sotte demande qu'il faisait ?

Que disaient sa mère et sa grand-mère ?

Le père ne fut-il pas plus sage ?

Racontez ce qu'il fit pour prouver à l'enfant sa sottise.

Le bébé ne fut-il pas bien attrapé ?

Que pensez-vous des enfants qu'on ne corrige pas de leurs défauts ?

F. ROCH.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. L'HOMME EST LE RÉVÉLATEUR DE DIEU.

L'homme est comme le brin d'herbe et la fleur ; il est comme l'insecte et l'oiseau, comme la terre et les cieux ; il tient tout de la munificence éternelle. Les penchants les plus inférieurs de son être, ses plus nobles qualités, son intelligence, son génie, les mouvements les plus sublimes de son âme, sa bonté, sa justice, son culte et sa vénération, tout ce qui le met en tête de la création, tout ce qui l'établit et le maintient roi suprême en ce monde, il le doit aux volontés libérales de la cause première à son égard. Il n'est dans sa main qu'un instrument de manifestation, et dans les actes où il croit apporter le plus de spontanéité, d'indépendance et de liberté, il n'est encore que l'esclave de la merveilleuse constitution morale et intellectuelle qu'il en a reçue. J'oserai dire, pour bien exprimer ma pensée, que l'homme a été choisi pour

être le révélateur de Dieu ; que c'est par lui que Dieu s'est fait connaître et proclamer ; que c'est par lui que Dieu s'est fait bénir et glorifier dans l'univers.*

(Dr FÉLIX VOISIN.)

II. FESTIN FUNÈBRE.

Domitien (1) donna au sénat et aux chevaliers un festin étrange pour les consoler de l'orage et de la pluie qui étaient arrivés à un spectacle qu'il venait de donner au peuple.

Il commença par faire noircir quelques chambres. Les lambris, les murailles, les carreaux, les sièges même étaient noirs ; il y fit entrer les sénateurs et les chevaliers. Quand ils furent tous assis, on apporta auprès de chacun une colonne en forme de sépulcre où pendait une lampe, semblable à celles qu'on allumait dans les tombeaux et sur laquelle ils voyaient leurs noms gravés. En même temps, il entra des enfants tout noircis depuis la tête jusqu'aux pieds, ressemblant à des spectres, qui commencèrent une danse funèbre autour d'eux ; après quoi ils se jetèrent à leurs pieds, faisant tous les gestes accoutumés dans les festins des morts ; et pendant le festin Domitien ne leur parla que de sang et de massacre.

La suite du festin n'est guère moins extraordinaire. Quand il fut fini, les sénateurs et les chevaliers, voyant que Domitien les allait renvoyer, commencèrent à respirer ; mais ils retombèrent dans la crainte quand on leur présenta des litières et des gens inconnus pour les conduire. On les mena pourtant chez eux sans leur faire aucun mal ; un moment après, d'autres individus, avec un visage égaré, demandant à leur parler, les saisirent d'une nouvelle frayeur, qui cessa enfin quand ils virent que ces gens venaient leur faire des présents de la part de Domitien.

(1) *Domitien*, empereur romain, fils de Vespasien, n'est célèbre que par ses cruautés (51-96).

III. ECHELLE DES ETRES.

Les animaux, qui peuplent l'air, la terre et les eaux, ont des affinités qui les lient les uns aux autres. Il se trouve des quadrupèdes dont la structure et l'instinct s'approchent de l'extérieur et de la raison de l'homme ; depuis l'éléphant jusqu'au ciron, il existe une infinité de degrés intermédiaires qui unissent les espèces entre elles. Quelques poissons ont des analogies frappantes avec les quadrupèdes, et les amphibiens semblent être l'anneau qui joint ces deux classes. On peut aussi remarquer qu'un certain nombre d'oiseaux se rapprochent beaucoup de quelques poissons. Du règne animal, passez au règne végétal : comparez des animaux du dernier ordre avec certaines plantes, vous trouverez que l'une n'a rien à envier à l'autre. Il en est de même du règne minéral. De la plante qui paraît le plus s'éloigner de son espèce à certains minéraux, il n'y a presque pas d'espace à franchir, et jusqu'à ce que vous soyez descendu aux corps les moins organisés et les moins parfaits, vous verrez partout les espèces tellement liées que de l'une à l'autre les différences sont presque imperceptibles. Si donc nous considérons la puissance du Créateur, sa sagesse, sa bonté, l'harmonie de l'univers et la magnifique simplicité de son plan, tout semble exiger qu'en montant de l'homme vers l'Être infini on trouve, les espèces créées s'élèvent avec cette gradation insensible selon laquelle on les voit depuis l'homme descendre jusque vers le néant. On doit en conclure avec raison et certitude qu'il existe entre l'homme et son créateur des hiérarchies d'êtres intermédiaires, d'esprits supérieurs et célestes : ce sont les anges.

(LOCKE.)

IV. LE VÉSUVÉ.

Le feu du torrent est d'une couleur funèbre ; néanmoins, quand il brûle les vignes ou les arbres, on en voit sortir une

flamme claire et brillante ; mais la lave même est sombre, telle qu'on se représente un fleuve de l'enfer ; elle roule lentement comme un sable, noir de jour, et rouge la nuit. On entend, quand elle approche, un petit bruit d'étincelle qui fait d'autant plus de peur qu'il est léger. Cette lave avance sans jamais se hâter, et sans jamais perdre un instant ; si elle rencontre un mur élevé, un édifice quelconque qui s'oppose à son passage, elle s'arrête, elle amoncelle devant l'obstacle ses torrents noirs et bitumineux, et l'en-sevelit enfin sous ses vagues brûlantes. La marche n'est pas assez rapide pour que les hommes ne puissent pas fuir devant elle ; mais elle atteint les imprudents qui s'imaginent qu'il est aisé de lui échapper. Son éclat est si ardent, que la lave se réfléchit dans le ciel et lui donne l'apparence d'un éclair continuel ; le ciel, à son tour, se reflète dans la mer, et la nature est embrasée dans cette triple image du feu.

Tout ce qui entoure le volcan rappelle l'enfer, et les descriptions des poètes sont sans doute empruntées à ces lieux. C'est là qu'on conçoit comment les hommes ont cru à l'existence d'un génie malfaisant qui contrariait les desseins de la Providence. On a dû se demander, en contemplant un tel spectacle, si la bonté seule présidait aux phénomènes de la nature, ou si quelque principe caché forçait la nature, comme l'homme, à la férocité.

(M^{me} DE STAEL.)

Phrases à corriger.

1. Le maître-autel était artistiquement décoré et le luminaire avait un effet merveilleux sur les doreries.

2. Il faut refuser de tels livres, ou bien, les ayant reçus, il faut, sans mêmes

les ouvrir, les livrer de suite aux flammes.

3. Mais quoiqu'il en soit, il est indubitable que les B** existaient déjà dès le commencement du XIIe siècle.....

4. L'auteur anonyme de ce traité dévoile son imposture en citant un ouvrage écrit un siècle après l'époque qu'il voudrait lui attribuer.

5. L'autel grec reposait primitivement sur l'un et l'autre sanctuaires : la Nativité de Marie et le Tombeau de sainte Anne, mais principalement sur ce dernier.

6. On compte cependant comme incunables beaucoup d'ouvrages publiés au commencement du seizième siècle. Nous classons les Alde à part.

7. Jamais nous n'aurions pu supposer que la passion, l'esprit de partie fut capable de jeter dans les excès que la vérité et la justice nous forcent de dévoiler.

8. Ce n'est pas à tout coup qu'une grève réussit, et bien qu'il soit admis qu'elle cause des pertes à ceux contre qui elle est dirigée on ne saurait nier qu'elle est une occasion de souffrances nombreuses pour beaucoup de familles des grévistes qui font partie des associations ouvrières.

9. C'est cette misère, c'est une telle dégradation qui a réveillé les hommes de cœur, lesquels se sont demandés où est le remède à des maux si profonds.

10. M. C. n'a cure du touffu des détails biographiques où se perdent les Saumaises du jour, non plus que des vivisections et des dissections fort à la mode chez nos Quintilien.

Corrections.

1. Le maître-autel était *artistement* décoré, et le luminaire avait un effet merveilleux sur les *dorures*.

2. Il faut refuser de tels livres, ou bien, les ayant reçus, il faut, sans même les ouvrir, les livrer *tout de suite aux flammes*.

3. Mais, *quoi qu'il en soit*, il est indubitable que les B. existaient dès le commencement du XIIe siècle.

4. L'auteur *anonyme* de ce traité.....

5. L'autel grec reposait primitivement sur l'un et l'autre *sanctuaire*,.....

6.Nous classons les *altes* à part.

7. Jamais nous n'aurions pu supposer que la passion, l'esprit de *parti* fût capable de.....

8. Ce n'est pas à tout coup qu'une grève réussit, et bien qu'il soit admis qu'elle cause des pertes à ceux contre lesquels elle est dirigée, on ne saurait nier qu'elle *ne soit* une occasion.....

9. C'est cette misère, c'est une telle dégradation qui a réveillé les hommes de cœur, lesquels se sont *demandé*.....

10. M. C. n'a cure du touffu des détails biographiques où se perdent les *Saumaises* du jour, non plus que des vivisections et dissections fort à la mode chez nos *Quintiliens*.

Exercices de calcul.

(Les problèmes qui suivent sont extraits du *Supplément au JOURNAL DES INSTITUT-URS*, n° 39.)

I. Le sucre qui coûtait 1 fr. 30 le kilogramme, vient d'augmenter de prix dans la proportion de 12 % de son premier prix. On demande quelle augmentation de dépense annuelle résulte de cette élévation de prix pour une famille où il est consommé par semaine 1 kil. 25 de sucre.

Solution.

Augmentation sur 1 kilog. = $(1.30 \times \frac{12}{100}) = 1 \text{ fr. } 56.$

Augmentation sur 1 kilog. $25=0.156 \times 1.25=0.195$.

Augmentation de la dépense annuelle $=0.195 \times 52=10$ fr. 40.

Réponse : 10 fr. 40.

II. La moitié d'une pièce de drap de 45 mètres a été vendue à raison de 17 francs le mètre, le $\frac{1}{3}$ à 15 francs le mètre et le reste à 12 fr. 65. Quel a été le produit total de la vente ?

Solution.

$$\frac{1}{2} + \frac{1}{3} = \frac{2}{6} + \frac{2}{6} = \frac{4}{6} \text{ Reste } \frac{6}{6} - \frac{4}{6} = \frac{2}{6}$$

Nombre de mètres contenus dans $\frac{2}{6} = (45 \times 3) : 6 = 22$ m. 50.

Nombre de mètres contenus dans $\frac{2}{6} = (45 \times 2) : 6 = 15$ mètres.

Nombre de mètres contenus dans $\frac{1}{6} = (45 \times 1) : 6 = 7$ m. 50.

Prix de vente des 22 m. $50 = 17 \times 22,50 = 382$ fr. 50.

Prix de vente des 15 mètres $= 15 \times 15 = 225$ francs.

Prix de vente des 7 m. $50 = 12,65 \times 7,50 = 94$ fr. 875.

Prix de vente total $= 382,50 + 225 + 94,875 = 709$ fr. 375.

Réponse : 709 fr. 375.

III. Un marchand a une pièce de drap dont le mètre lui coûte 8 fr. 25. Il revend de la pièce $2/7$ à 9 50, $3/8$ à 10 francs et le reste à 10 fr. 25. Sur ce reste, il gagne 28 fr. 50. Quelle était la longueur de la pièce et quel a été le gain total du marchand ?

Solution.

$$\frac{2}{7} + \frac{3}{8} = \frac{16}{56} + \frac{21}{56} = \frac{37}{56}$$

$$\text{Reste} = \frac{56}{56} - \frac{37}{56} = \frac{19}{56}$$

Bénéfice sur un mètre du reste $= 10$ fr. 25 $- 8$ fr. 25 $= 2$ francs.

Nombre de mètres vendus à 10 fr. $25 = 28,5 : 2 = 14$ m, 25.

Nombre de mètres vendus à 9 fr. $50 = (14 \text{ m}, 25 \times 16) : 19 = 12$ mètres.

Nombre de mètres vendus à 10 francs $= (14 \text{ m}, 25 \times 21) : 19 = 15$ m, 75.

Longueur totale de la pièce $= 14,25 + 12 + 15,75 = 42$ mètres.

Prix d'achat de la pièce $= 8,25 \times 42 = 346$ fr. 50.

Prix de vente des 12 mètres $= 9,50 \times 12 = 114$ francs.

Prix de vente des 15 m, 75 $= 10 \times 15,75 = 157$ fr. 50.

Prix de vente des 14 m, 25 $= 10,25 \times 14,25 = 146$ fr. 06.

Prix de vente total $= 114$ fr $+ 157$ fr, 50 $+ 146$ fr, 06 $= 417$ fr, 56.

Bénéfice $= 417$ fr. 56 $- 346$ fr. 50 $= 71$ fr. 06.

Réponse : 71 fr, 06.

IV. Une personne a employé successivement trois ouvriers pour faire un certain travail. Le premier en a fait les $\frac{1}{3}$, le deuxième a fait les $\frac{1}{4}$ de ce qu'a fait le premier et le troisième a fait le reste.

Sachant que le premier a reçu 42 francs de plus que les deux autres réunis, on demande quel est le prix total de l'ouvrage et ce que chaque ouvrier a reçu.

Solution.

Le 1er a fait les $\frac{1}{3}$ de l'ouvrage.

Le 2e a fait les $\frac{1}{4}$ de $\frac{1}{3}$, soit $(5 \times 16) : (8 \times 35) = \frac{2}{7}$.

Ils ont fait ensemble : $\frac{1}{3} + \frac{2}{7} = \frac{35}{105} + \frac{30}{105} = \frac{65}{105}$.

Le 3e a fait le reste, c'est-à-dire $\frac{40}{105} = \frac{8}{21}$.

Le 2e et le 3e ont fait ensemble : $\frac{1}{4}$ de $\frac{1}{3}$ $+ \frac{8}{21} = \frac{5}{14} = \frac{21}{56}$.

Le 1er a fait $\frac{35}{105} - \frac{21}{56} = \frac{14}{105}$ de plus qu'eux.

Donc $\frac{14}{105}$ de l'ouvrage sont payés 42 francs.

$\frac{56}{105}$ ou tout l'ouvrage sont payés :

$(42 \times 56) : 14 = 168$ francs.

Gain du 1er ouvrier $= (168 \times 5) : 8 = 105$ francs.

Gain du 2e $= (168 \times 2) : 7 = 48$ francs.

Gain du 3e $= (168 \times 5) : 56 = 15$ francs.

Réponse : 1er 168 francs gain total ; 2e 105 francs gain du 1er ; 48 francs gain du 2e ; 15 francs gain du 3e.

V. Une personne a placé les $\frac{2}{3}$ de sa fortune à 5 0/0, les $\frac{1}{3}$ à 4,50 0/0 et le reste à 4 0/0. Quel est le taux moyen du placement ? Autrement dit, à quel taux unique cette personne aurait-elle dû placer toute sa fortune pour en retirer le même revenu annuel ?

Solution.

$\frac{2}{3} + \frac{1}{3} = 14/35 + 15/35 = 29/35$ de sa fortune.

La partie placée à 4 0/0 représente le reste de la fortune ou $35/35 - 29/35 = 6/35$.

Supposons une fortune de 3,500 francs.

Les $\frac{2}{3}$ de 3,500 francs sont de (3,500 \times 2) : 3 = 1,400 francs.

Les $\frac{1}{3}$ de 3,500 francs sont de (3,500 \times 3) : 7 = 1,500 francs.

Les $6/35$ de 3,500 francs sont de (3,500 \times 6) : 35 = 600 francs.

Intérêts de 1,400 francs à 5 0/0 = $5 \times 14 = 70$ francs.

Intérêts de 1,500 francs à 4,5 0/0 = $4,5 \times 15 = 67$ fr. 50.

Intérêts de 600 francs à 4 0/0 : $4 \times 6 = 24$ francs.

Intérêts de 3,500 francs : 161 fr. 50.

3,500 francs rapportent ainsi 161 fr. 50.

100 francs rapportent (161,50 \times 100) : 3,500 = 4 fr. 61.

Réponse : 4 fr. 61 0/0.

VI. On a acheté pour 504 francs un jardin rectangulaire dont la longueur a 12 mètres de plus que la largeur et on l'a entouré d'une palissade de 1m,50 de hauteur que l'on a payée 0 fr. 50 le mètre carré pose comprise. La palissade étant revenue à 108 francs, on demande : 1^o la longueur et la largeur du jardin ; 2^e le prix de revient de l'are y compris les frais de clôture.

Solution.

Surface de la palissade = $108 : 0.50 = 216$ mètres carrés.

Largeur de la palissade = $216 : 1,5 = 144$ mètres.

Longueur du jardin + largeur du jardin = $144 : 2 = 72$ mètres.

Largeur = $(72 - 12) : 2 = 30$ mètres.

Longueur : $30 + 12 = 42$ mètres.

Surface du jardin = $42 \times 30 = 1.260$ mq. = 12^a,60.

Prix de revient du jardin = $504 + 108 = 612$ francs.

Prix de revient de l'are = $612 : 12,6 = 48$ f,56.

Réponse : 1^o 42 mètres de longueur ; 30 mètres de largeur ; 2^o 48f,56 l'are.

VII. On a un terrain rectangulaire dont le contour mesure 350 mètres et dont la largeur est les $\frac{2}{3}$ de la longueur. Sur le pourtour intérieur règne une allée de 1 m, 50 de large. Deux autres allées de même largeur se croisent perpendiculairement, l'une dans le sens de la longueur, l'autre dans le sens de la largeur. On répand 61 mc, 380 de sable sur toutes ces allées. On demande à quelle hauteur il s'élèvera.

Solution.

Soit $\frac{2}{3}$ la longueur, et $\frac{1}{3}$ la largeur, on a, d'après l'énoncé $\frac{2}{3} + \frac{1}{3} = \frac{1}{3} = 350$ m. d'où long. = $(350 \times 3) : 2 = 525$ m.; larg. = $(350 \times 2) : 3 = 233$ m.

En traçant la figure du terrain on voit aisément que la surface des allées est égale à la surface totale moins la partie cultivée. Or, la partie cultivée a pour largeur $233 - (1,50 \times 3) = 225$ m, 50 et pour longueur $525 - (1,50 \times 3) = 519$ m, 50.

Surface totale du terrain = $525 \times 233 = 122.325$ mq.

Surface de la partie cultivée = $225,50 \times 519,50 = 117.172,25$ mq.

Surface des allées = $122.325 - 117.172,25 = 5.152,75$ mq, 25.

Hauteur du sable répandu = $5.152,75 : 82 = 62,84$ cm, 039.

Réponse : 0m, 039 ou 4 cm environ.

TRIBUNE LIBRE.

Problèmes à résoudre.

I. Un marchand a du vin de \$1.20, \$1.50 et \$1.70 le gallon : combien doit-il en prendre de chaque qualité pour faire un vin qu'il puisse vendre \$1.30 le gallon ?

II. Un ouvrier dépensait en moyenne 1 fr. 90 par semaine au cabaret, et fumait pour 10 centimes de tabac par jour. Depuis son affiliation à une société de tempérance, il achète chaque dimanche de la viande de bœuf pour 1 fr. Il place le reste à la caisse d'épargne à la fin de l'année. Quelle somme obtiendra-t-il au bout de 4 ans ? (Taux 3 % et intérêts capitalisés par année.)

III. Une chambre a 6 m., 32 de long sur 5 m., 28 de large. On a peint une partie des quatre murs. Si on avait peint 4 m²., 32 de plus, on aurait peint juste la moitié des murs ; si on avait peint 12 m²., 384 de moins on aurait fait le $\frac{1}{3}$ de la besogne. Quelle est la hauteur de la place ?

IV. Le prix du plâtre cuit et pulvérisé est environ de 2 fr. 50 l'hl. On le répand sur les luzernières à raison de 3500 kg. par ha. Sachant que l'hl. de plâtre pèse 175 kg., quel sera le prix du plâtrage d'une luzernière circulaire de 150 mètres de rayon ?

A.-B.

LECTURE POUR TOUS.

La Mère d'Youville.

À la réunion ordinaire de la Congrégation des Rites, le 10 juillet, les cardinaux ont examiné une question qui intéresse les Canadiens : c'est celle intitulée du diocèse de Montréal, au Canada.

Elle a pour objet de constater l'obser-

vation des décrets d'Urbain VIII sur l'abstention de tout culte public envers la Vénérable Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fondatrice et première supérieure des Sœurs Grises à Montréal.

Après avoir étudié avec le plus grand soin tous les mémoires et les documents déposés devant eux, les EEmes cardinaux et les RRmes prélats ont déclaré que les ordonnances du pape Urbain VIII avaient été suffisamment observées.

Cette cause a eu pour cardinal rapporteur l'Eme Aloisi-Masella, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et pour postulateur, M. l'Abbé Captier, aujourd'hui supérieur-général de communauté de Saint-Sulpice.

La servante de Dieu avait été déclarée Vénérable le 28 avril de l'année 1892 ; c'est-à-dire qu'à cette date le Saint-Père a permis l'instruction de son procès de béatification.

Avant que la Vénérable d'Youville soit déclarée Bienheureuse, il se passera sans doute plusieurs années, car la procédure en ces matières est longue, minutieuse, et dure quelquefois plus d'un siècle.

À ce propos, disons qu'on distingue quatre degrés dans cette ascension progressive ; celui de *Serviteur de Dieu*, celui de *Vénérable*, celui de *Bienheureux*, celui de *Saint*, qui est le couronnement de tous les autres. On appelle *Serviteurs de Dieu* ceux qui meurent en laissant une réputation publique de sainteté ; les *Vénérables* sont ceux dont la cause a été introduite à Rome et dont la sainteté est prouvée par des documents authentiques ; les *Bienheureux* sont ceux auxquels le pape permet de rendre un culte dans des lieux déterminés, une province, un diocèse ou un ordre religieux ; enfin on donne le nom de *Saints* à ceux dont le culte est prescrit dans l'Eglise par un jugement solennel du Souverain Pontife.

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS D'UN PÈRE
DE FAMILLE A SES ENFANTS.

La prière du matin et celle du soir n'ont jamais retardé l'ouvrage.

Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne.

Le blasphème porte malheur.

La division dans les familles est souvent cause de leur ruine.

Le bien volé n'a jamais prospéré.

L'aumône et les bonnes œuvres n'ont jamais conduit personne à l'hôpital.

On paye bien cher dans la vieillesse les sottises du jeune âge.

Plus on fait le brave contre le bon Dieu, plus on tremble à l'heure de la mort.

Les Français en Amérique.

On a beaucoup vanté depuis une quarantaine d'années, l'esprit d'invention, le génie industriel et la persévérance, les travaux et les institutions américains.

On oublie ce que les Français ont fait dans ce pays, bien avant qu'il fût question de ces nouvelles générations d'émigrants de toutes sortes que l'on réunit sous le nom de race anglo-saxonne pour leur donner un caractère d'homogénéité qui ne résiste pas au moindre examen.

Les Français sont entrés dans cette région quand elle était encore dans son état primitif et sauvage, et ont eux-mêmes ouvert les différentes voies à ses maîtres actuels.

C'est un marin français, le valeureux Jacques Cartier qui a découvert le Saint Laurent. C'est un prêtre français, le père Marquette, qui a découvert le cours du Mississipi; c'est un gentilhomme français, le vaillant LaSalle, qui descendit le premier ce grand fleuve jusqu'à son embouchure.

Ce sont les Français qui les premiers fondaient les établissements agricoles sur les rives de l'Ohio, dans la Caroline du Sud et sur les confins du golfe du Mexique. Ce sont les Français qui colonisèrent l'Acadie, dont un illustre poète, Longfellow, a raconté en termes touchants les derniers désastres, et le Canada, où subsistent encore pleinement la langue et le souvenir de la France.

Ce sont ces intrépides Canadiens, qu'on appelait *les voyageurs* et *les coureurs de bois*, qui s'avancèrent à travers les forêts impraticables, franchirent les torrents, s'aventurèrent sur les lacs et furent les premiers pionniers de cette immense contrée où les Américains se glorifient aujourd'hui de construire leurs cités, de dérouler les rails de leurs chemins de fer et de faire flotter leurs bateaux.

Ce sont les trappeurs, descendant pour la plupart des familles françaises, qui ont éclairé et protégé les premières expéditions des Américains vers Santa Fe et vers la Sierra Nevada de la Californie.

L'un des plus intelligents et des plus audacieux explorateurs de l'Amérique, le général Frémont, est d'origine française.

Nos colons ont inspiré en pays lointain des sentiments d'estime et d'affection qui souvent leur ont été d'un grand secours dans les heures difficiles, dans la faiblesse de leurs armements, dans l'exiguïté de leurs ressources matérielles. Des guerres désastreuses, des traités cruels, nous ont enlevé la plupart de nos anciennes possessions. Mais nous y avons laissé un noble et profond souvenir.

XAVIER MARMIER.

La Corée.

Nous empruntons à l'*Electeur* les détails suivants :

“ La Corée, que le Japon et la Chine se disputent actuellement, est située entre

la mer Jaune et la mer du Japon, et s'étend du 35e au 45e degrés de latitude nord.

“Sa population est de 15,000,000. La nation coréenne est l'une des plus anciennes du monde; mais son histoire ne date, à vrai dire, que du milieu du huitième siècle. On suppose généralement que les Coréens descendent des Mongols, mais sans preuve à l'appui. On a pu reconstruire l'histoire de la dynastie actuelle, qui date de 503 ans, mais on a pu aller au delà.

“Les Coréens sont très hospitaliers. Du moment qu'un étranger est entré dans la maison d'un Coréen, non seulement celui-ci s'empresse à lui rendre tous les devoirs de l'hospitalité, mais il le défendrait au besoin au risque de sa propre vie.

“Les parents ont beaucoup d'affection pour leurs enfants des deux sexes, mais préfèrent les garçons; en retour, les enfants adorent leurs parents.

“Le peuple est divisé en deux grandes classes appelées le *Yanbun* et le *Sangnom*, l'aristocratie et la plèbe.

“La classe industrielle et marchande appartient strictement à la plèbe, mais elle a un pied dans l'aristocratie.

“Il existe depuis des siècles en Corée un mode d'esclavage tout particulier. Il y a des familles d'esclaves qui servent le même maître depuis des générations. Le maître coréen traite bien ses esclaves, et ne refuse jamais de leur rendre la liberté.

“La Corée est gouvernée par une monarchie autocrate. Le roi concentre dans ses mains tout le gouvernement intérieur du pays; mais jusqu'à présent les affaires étrangères étaient réglées par le représentant de la Chine. Le Japon voudrait participer au gouvernement: de là, la présente guerre.

“Le sol est très fertile et produit le blé, l'orge, le riz, les fèves, le sarrasin, le millet, les choux de Siam, les choux, les raves, les concombres, les melons et les fèves huileuses. L'exportation de riz est prohibée, car la production suffit à peine à la consommation. L'or, les fèves, le poisson, les engrais sont les articles de la Corée qui atteignent les marchés étrangers par l'entremise des marchands japonais et chinois.

“La Corée s'appauvrit de jour en jour,

et est actuellement dans la situation financière la plus précaire,

“La religion de la Corée est le Démonisme. Ce culte consiste en sacrifices aux démons pour les rendre propices aux morts.”

BIBLIOGRAPHIE.

LE PAPE LÉON XIII : sa vie, son action religieuse, politique et sociale, par Mgr DE T'SERCLAES, Prélat de la maison de Sa Sainteté, Président du Collège ecclésiastique belge à Rome. 2 vol. gr. in-8° richement illustrés, de 600 pages.

Edition de luxe, prix : fr. 20,00. Edition ordinaire, prix : 15,00.

Desclée, De De Brouwer et Cie, Société de Saint-Augustin, Bruges (Belgique).

Cet ouvrage, le plus complet, le plus sérieux qui ait été consacré à Léon XIII, est écrit d'après des documents authentiques dont beaucoup étaient inédits; il met en pleine lumière l'admirable unité de cette existence merveilleuse où s'affirment si visiblement les desseins de Dieu.

Les archives des Pecci à Carpineto, mises à la disposition de l'auteur, lui ont permis de pénétrer dans l'intimité de cette famille vraiment patriarcale et d'y introduire ses lecteurs. Pour eux comme pour lui, il y a un charme infini à étudier dans l'adolescent celui qui sera plus tard Léon XIII, à pressentir dès son enfance ses hautes destinées, à assister en quelque sorte à la formation d'un grand Pape.

Du même fonds, inexploré jusqu'ici, Mgr de T'Serclaes a retiré et mis au jour d'intéressants papiers relatifs au passage de Joachim Pecci par la délégation de Bénévent et la nonciature de Bruxelles. Sur son rôle en Belgique et ses débuts dans la diplomatie, il y a là des choses absolument nouvelles, qui éclaircissent plus d'un point d'histoire mal connu.

Trente-deux années d'épiscopat dans une ville reculée de l'Ombrie semblent éloigner le cardinal Pecci de la tiare, et cependant elles l'y préparent. Cette laborieuse retraite voit éclore les idées et mûrit les desseins qui, essayés d'abord sur un diocèse, seront appliqués au gouvernement de l'Eglise universelle. Il n'est pas une des initiatives hardies du Pape, qu'on ne nous montre en germe dans les écrits ou dans les œuvres de l'évêque.

Mgr de T'Serclaes s'attache avec raison à vulgariser les enseignements de Léon XIII.

Toutes les encycloques, tous les actes qui leur servent de commentaire, sont analysés ou cités. A ceux qui critiqueraient la large part faite à ces manifestations de la pensée du Pape, l'auteur répond d'avance que, sans l'intelligence très nette de cette pensée, l'action de Léon XIII ne se comprendrait pas.

Or c'est précisément à faire comprendre, et, disons-le, à justifier l'action du Pontife sur le terrain religieux, politique et social que tend cet ouvrage. Aussi Mgr de T'Serclaes suit-il son héros sur tous ces terrains. Il n'y a aucune question qu'il n'aborde : les plus délicates, les plus épineuses, les plus brûlantes l'attirent de préférence. Parfois cette exposition prend l'allure d'une apologie, même d'un plaidoyer. Mais à qui la faute ? Et dès là que les faits sont établis avec une impartialité scrupuleuse, est-il défendu à l'historien de se prononcer sur leur moralité, leur opportunité, leurs conséquences ? N'est-ce pas son devoir, au contraire, s'il ne veut pas descendre au rang d'un simple annaliste ?

D'ailleurs, nous le répétons : à qui la faute ? A mesure que Léon XIII grandit dans l'opinion des hommes, et qu'avec lui la Papauté, — crucifiée dans Pie IX, dans le long martyre a préparé cette résurrection, — reprend sa place au faite de l'humanité, nous voyons ceux qui reprochaient naguère aux ultramontains d'être plus catholiques que Pie IX, se montrer à leur tour plus catholiques que Léon XIII : et, chose étrange, dans cette campagne insidieusement menée contre le Pape, qu'on accuse de compromettre les intérêts de l'Eglise, les gallicans de France font cause commune avec les politiciens de la Triple Alliance. Le Pape, blessé au cœur, outragé dans sa dignité, méconnu dans ses intentions, permet qu'on le défende, en disant toute la vérité.

C'est donc pour dire toute la vérité que Mgr de T'Serclaes a pris la plume. Qu'il s'agisse de la rupture diplomatique avec la Belgique, de l'intervention du Saint-Office en Irlande, du prétendu conflit entre le Saint-Siège et le Centre allemand, de la crise scolaire aux Etats-Unis, du Carlisme en Espagne, de l'évolution politique en France, tout dire, c'était justifier, c'était glorifier le Pape. — L'auteur n'y manque pas. Son étude sur les questions ou mieux sur la question française, est à elle seule tout un livre, qui mériterait d'être tiré à part et répandu à profusion dans le peuple : il ferait tomber les préventions, calmerait les susceptibilités, résoudrait les doutes, éclaircirait les obscurités, et grouperait autour du drapeau de l'Eglise, sur le terrain constitutionnel, bien des catholiques qui ne résistent aux exhortations du Pape que parce qu'ils le comprennent mal. On n'a pas encore déterminé, avec autant de précision, ce que le Pape demande aux catholiques français, ce qu'il ne leur demande pas, réfuté avec plus de logique les objections faites à ce qu'on a appelé, dit M. de Vogué, la politique de Léon XIII, faute d'un français qui lui ait attaché son nom. — C'est pourquoi nous prédisons à cette vie de Léon XIII, où éclate si limineusement la prédilection du Pape pour la France, le plus grand, le plus légitime succès.

De très nombreuses gravures dans le texte, des portraits hors texte de Joachim Pecci prêtre évêque, cardinal, pape ; des fac-simile de l'écriture de l'enfant, du délégué, du nonce, du pontife, donnent pour ainsi dire au lecteur une connaissance personnelle des hommes et des choses dont parlent ces pages. En satisfaisant la curiosité réaliste dont nous nous sommes fait une habitude, ces illustrations ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage et contribueront à sa diffusion.

H. D.

LE LIVRE DES PERMUTATIONS, par C.-J. SCHÉPERS.—Ad. Wesmael-Charlier, Namur (Belgique), rue de Fer, 53.—Prix : fr. 0.60.

Sous ce modeste titre nous trouvons une ample moisson d'exercices de langue maternelle, présentés en "cent visages" à l'élève de l'école primaire, moyenne ou d'adultes. Tantôt ce sont des permutations, soit de genre, soit de nombre, ou de personne ; soit de mode, de temps ou de voix ; soit de forme ou de construction ; soit encore des traductions ou des imitations.

Tantôt ce sont des analyses grammaticales ou logiques, de mots séparés de propositions, de phrases, de morceaux. Ici l'étymologie revendique sa place sous forme de devoirs de composition, dérivation, valeur des préfixes et des suffixes, familles de mots.

Là ce sont des exercices choisis sur les synonymes, les antonymes, les paronymes, les homonymes, les diminutifs et les augmentatifs, bien propres à former le vocabulaire.

Et toute cette matière est distribuée de façon à présenter beaucoup et à constituer une révision originale et attrayante des principales règles de grammaire et des grands principes du style.

(*Moniteur des instituteurs.*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.

Chaque numéro se vend séparément **10 cts**.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada).